

Déclaration FO concernant les thèmes ci dessous :

1- Bilan annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail au titre de l'année 2023

2- Programme 2024 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

FO tient à remercier les équipes hygiène, santé et sécurité pour la qualité des rapports rendus, ainsi que la commission CSSCT-E d'Airbus SAS.

FO s'associe à la présentation faite au CSSCT-E extraordinaire du 16 mai 2024 sur le bilan 2023.

Néanmoins FO réitère sa demande de mise en oeuvre des recommandations suivantes:

1- Les accidents de trajets (voitures, 2 roues et piétons) : FO considère qu'il est nécessaire de continuer toutes les actions de sensibilisation au "vivre ensemble" et au partage de la voirie mais également d'accélérer l'aménagement sur site et aux abords, les voies de circulations ainsi que la signalisation associée.

En complément, il conviendra de renforcer les actions de prévention par des formations, des ateliers, des animations,...

2- Les ressources Health & Safety : Dans ce domaine également, il sera primordial de pouvoir donner les moyens humains et financiers (ex: le nombre de Support Local Sécurité (SLS), Préventeurs, SST, ..) afin de permettre d'atteindre une culture Sécurité dans l'entreprise à la hauteur des objectifs de la direction d'Airbus.

3- Les Risques Psychosociaux : Pour FO le déploiement du projet EV RPS doit s'accompagner de la mise en place d'une gouvernance permettant de piloter les situations urgentes et de court terme en instaurant des commissions de suivi.

D'autre part, le dispositif de retour à l'emploi (ex postes "tremplin" ou autres) doit être revu et considérablement amélioré pour permettre le retour à l'emploi dans des conditions acceptables et pérennes des salariés ayant eu une longue absence.

Pour FO, la prévention des risques RPS qui passe par le respect des personnes et le dialogue social doit être une stratégie et une préoccupation forte chez Airbus.

4- Les objectifs SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT 2024 : Nous rappelons ici, notre fort attachement à la sécurité et aux conditions de travail des salariés .Les actions de prévention doivent rester la priorité en y associant des moyens humains et financiers.

Pour FO, l'approche "safety Reset" récente ne doit donc pas seulement consister en des actions pouvant mener à des sanctions, mais davantage orientée sur la prévention et sensibilisation.

FO rendra donc un avis "FAVORABLE"